

Romain Loire, Associé Almenide Avocat

JEUDI 13 JANVIER 2011 LEGALNEWS



J'aime

0



Le Monde du Droit a rencontré Romain Loire, récemment coopté associé du cabinet Almenide Avocat.

Vous venez d'être coopté associé pouvez-vous présenter votre parcours ?

J'ai 37 ans. Je viens de rejoindre le cabinet Almenide Avocats en tant qu'associé.

Je suis titulaire d'une Maîtrise en droit des Affaires de Paris II Panthéon Assas (1996), d'un DJCE/DESS Droit de Affaires de Cergy-Pontoise (1997) et du CAPA en 1998.

J'ai rejoint le cabinet Ernst & Young Avocats en 1999 où j'ai exercé pendant 12 ans au sein du Département Human Capital.

A ce titre, j'assistais une clientèle de grands groupes français et filiales françaises de groupes étrangers sur les problématiques sociales et fiscales des salariés en situation de mobilité internationale.

Selon vous, qu'est-ce qui a présidé à votre nomination ?

Le cabinet Almenide Avocats est en forte croissance dans tous ses domaines d'intervention et il a fait le choix stratégique de se consacrer exclusivement au domaine de la mobilité internationale, expertise qui est la mienne.

Il a été créé en 2009 par Céline Rang et Sébastien Rodriguez que je connais depuis très longtemps puisque nous avons exercé dans la même équipe chez Ernst & Young.

En rejoignant Almenide Avocats, reconnu sur le marché pour son expertise pointue dans un domaine encore peu développé sur le marché du conseil, j'ai souhaité rejoindre un cabinet indépendant à taille humaine qui s'est axé sur une pratique très globale de la mobilité internationale : nous intervenons à la fois sur les questions fiscales, de couverture sociale et de droit du travail dans un environnement professionnel international.

Exercer la profession d'avocat dans un contexte de fort esprit entrepreneurial et privilégier la proximité et la qualité de la relation avec les clients ont été clairement prédominants dans le choix que j'ai fait de rejoindre Almenide Avocats.

Quelles sont vos priorités pour votre cabinet ?

Tous les associés et collaborateurs du cabinet développent une expertise globale sur un secteur de niche en forte croissance.

Les aspects sociaux et fiscaux de la mobilité internationale étant, jusqu'à il y a peu, traités quasi exclusivement par des structures de types anglo-saxonnes affiliées à des réseaux d'audit, Almenide

Avocats est devenu aujourd'hui un acteur indépendant majeur dans ce domaine.

Je me réjouis de rejoindre cette équipe reconnue pour y renforcer une offre de services à forte valeur ajoutée et de prendre part à son développement.

De plus, le cabinet étant un membre très actif du réseau international United Tax Network, nous avons la forte ambition de développer le réseau notamment dans des pays où nos clients s'implantent aujourd'hui et où l'accès à un conseil juridique et fiscal de qualité n'est pas facile. United Tax Network est implanté dans environ 80 pays et est composé exclusivement de cabinets indépendants dédiés aux problématiques de la mobilité internationale. Nous avons le souhait de devenir une véritable alternative aux grands cabinets internationaux, non indépendants des professions du chiffre, tout en conservant notre marque de fabrique : proximité et réactivité.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)